

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE BEAUNE SUR ARZON

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MARS 2025
N°4/2025

Date de Convocation Publique	:	11/03/2025
Date d’Affichage	:	11/03/2025
Nombre de Conseillers en exercices	:	10
Nombre de Conseillers présents	:	08
Nombre de Conseillers Votants	:	08

Le Conseil Municipal s’est réuni au nombre prescrit par la loi, le dix-huit mars deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente minutes dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle SEON, Maire.

Étaient présents : Mmes SEON Isabelle, FAVIER Florence, MAITRE Christelle, NICOLAS Brigitte, MM. VALENTIN Michel, GIROUX Sébastien, MATHIEU Guillaume, JOURDE Frédéric

Était excusé : M. MONTAGNE Alphonse

Était absent non excusé (sans motif) : M. LAGIER Jean-Michel

M. VALENTIN Michel a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

OBJET : suppression poste adjoint administratif 20h00

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la création du poste d’adjoint administratif de 28h/semaine, une demande de suppression d’emploi pour le poste d’adjoint administratif à 20h/semaine a été faite auprès du Comité technique. Ce dernier a accepté cette demande.

Suite à cet avis favorable, Madame le Maire demande au conseil municipal son accord.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Emet un avis favorable à cette proposition
- Charge Mme le Maire de signer tous les documents affairant à ce dossier

Le Maire : Isabelle SEON

